

COMMENT?

L'hébergement temporaire se fait sur une courte période allant de quelques jours à trois mois maximum par an. Un dossier médical est constitué.

TARIFS

Hébergement (prix de journée au 1e février 2024) : 93,22€

Dans le cadre du plan APA, demande auprès du Conseil Départemental ou de l'assistante sociale de secteur.

(S)

CONTACT:

Anne GAULIER (responsable du service)

02.32.13.58.15 repit@village-des-aubepins.fr

POUR QUI?

L'hébergement temporaire du Villâge des Aubépins concerne des personnes âgées de plus de 60 ans dont la vie à domicile est provisoirement compromise ou qui souhaitent expérimenter la vie en résidence. Ce service permet également aux aidants de profiter d'un moment de répit.





UN CHEZ SOI ...

Par respect du choix de vie de la personne accueillie, l'hébergement se fait dans un véritable logement au sein de la résidence.

Quatre logements sont réservés à l'accueil temporaire.

... AU CŒUR DU VILLÂGE

La personne bénéficie des services de la résidence (restauration, hôtellerie, entretien du linge, animation et suivi administratif, entretien du logement). Une équipe de professionnels assure la continuité des soins.

Le Villâge des Aubépins offre salon de coiffure, atelier couture et brasserie.

UN LOGEMENT ...

La personne accueillie aura à sa disposition :

- un logement meublé et équipé d'une télévision dans une pièce à vivre lumineuse et chaleureuse ;
- une salle de bain privative et équipée d'un matériel adapté.

Il est possible de personnaliser la décoration (cadres, bibelots, petit mobilier, etc).

Notre volonté est que la personne passe un séjour agréable.

... COMME À LA MAISON

Lors de l'entretien préalable à l'organisation du séjour, un recueil des habitudes de vie réalisé la coordinapar sera trice du service afin de proposer un accueil personnalisé.





